(N°. 67.) (1828.)

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

Du MERCREDI, 20 *Août* 1828.

GRECE.

Syra, 14 *juillet.*

On a reçu ici la nouvelle que la démission depuis longtemps offerte par le colonel Fabvier avait eté acceptée le 4 de ce mois par le président Capo-d'Istrias, et que le colonel s'était ensuite rendu à Milo, où il comptait trouver une occasion pour s'embarquer et retourner en France.

RUSSIE.

Odessa, 26 *juillet.*

Notre gazette contient aujourd'hui, mais seulement en russe, le rapport ci-dessous du comte Paskéwitsch, en date du 23 juin, sur la prise de la forteresse de Kars.

« Le drapeau russe flotte sur les remparts de Kars, qui a été pris d'assaut aujourd'hui, à huit heures du matin. L'ennemi avait élevé un camp retranché sur une hauteur qui domine la ville au sud-ouest. Pour pouvoir continuer les travaux du siége, il fallait se rendre maître de cette position. Nos braves troupes en chassèrent l'ennemi à la baïonnette, quoiqu'il fût supérieur en nombre et qu'il se defendît en désespéré. En le poursuivant, elles pénétrèrent dans les faubourgs et dans la forteresse, après avoir emporté d'assaut son triple rempart. Une partie de la garnison s'enfuit dans la citadelle qui est très-forte. Mais découragée par notre victoire, cette garnison, composée de 3000 hommes, s'est rendue. L'on avait fait en outre pendant l'assaut 2,250 prisonniers. Dans ce nombre se trouve Mehmet-Janin, pacha a deux queues, Veli Aga, commandant la cavalerie et plusieurs autres officiers.

» L'assaut a duré trois heures; le camp retranché et les faubourgs sont couverts de cadavres ennemis; la perte des Turcs en tués et en blessés est en tout de 2000 hommes. De la cavalerie ennemie qui faisait partie de la garnison, 3000 hommes se sont fait jour à travers nos colonnes de cavalerie et se sont sauvés dans les montagnes. Toute la garnison consistait en 11,000 hommes. De notre côté, nous avons eu un officier et 33 sous-officiers et soldats tués; un officier d'état-major, 13 officiers et 216 soldats blessés. On a pris dans la forteresse et les batteries 151 canons et mortiers, et conquis 33 drapeaux; une quantité considérable de munitions, différentes espèces d'armes à feu et un grand magasin de farine sont tombés entre nos mains.

» Par sa position, Kars est une des forteresses les plus importantes de la Turquie d'Asie. Trois murs épais, flanqués de tours semblables à des bastions, entourent la ville et une partie des faubourgs, et sont sous la protection d'une citadelle qui est bâtie sur un rocher élevé d'une montagne fortifiée et nommée Kasadag; 151 bouches à feu défendaient cette forteresse de tous les côtés. Le terrain est extrêmement pierreux, et n'opposait pas moins d'obstacles aux travaux du siége que sa nombreuse garnison. »

ITALIE.

Trieste, 5 *août.*

Un capitaine de navire, arrivant en 22 jours de Maïna, confirme la nouvelle que les six mille Albanais qui se trouvaient à l'armée d'Ibrahim-Pacha, l'avaient quitté, sous la conduite de leurs chefs, et, franchissant le passage des Thermopyles, retournaient dans leur pays. Ibrahim a envoyé dix mille Arabes à leur poursuite; mais ceux-ci ont perdu 300 des leurs, dans différens petits combats, et sont revenus sans avoir rien pu effectuer d'important.

Des petites barques ioniennes apportaient toujours furtivement des vivres à l'armée d'Ibrahim, quoique plusieurs de ces navires eussent déjà été capturés par les Grecs et conduits à Egine. On n'avait aucune nouvelle à Maïna de l'évacuation de la Morée. Des vaisseaux de guerre européens croisaient devant Modon et Navarin.

ANGLETERRE.

Londres, 11 *août.*

On lit dans le *Times* :

« Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs les faits suivans que nous tenons de bonne source et qui décideront, selon nous du destin de la Grèce. A l'arrivée du brick de guerre anglais le *Rifleman*, venant d'Egypte avec des dépêches du pacha pour son fils Ibrahim et pour l'amiral anglais, les commandans des trois escadres alliées, savoir le commodore Campbell (en l'absence de l'amiral Codrington, rappelé), l'amiral comte Heyden et l'amiral de Rigny, eurent une conférence avec Ibrahim à Modon, le 6 du mois dernier, jour anniversaire du traité de Londres. Le trois premiers agissant de concert demandèrent à savoir du chef égyptien de quelle nature était la réponse de son père, et si ses nouvelles instructions embrassaient l'évacuation immédiate de la Morée. Ibrahim répondit affirmativement et dit que les ordres du pacha étaient formels à cet égard. Il ajouta : « Je suis prêt à partir avec toutes » mes forces, et n'attends pour cela que des moyens de trans» port. » Les amiraux lui déclarèrent alors qu'ils avaient reçu de leurs gouvernemens respectifs l'ordre d'empêcher qu'il emmenât avec lui des Grecs comme esclaves, et demandèrent qu'avant son départ il donnât la liberté à tous ses captifs. Ibrahim consentit de très-bonne grâce à cette condition et promit qu'il n'embarquerait pas un seul prisonnier grec. Les officiers chrétiens parlèrent alors du grand nombre d'esclaves grecs qui avaient déjà été transportés en Egypte, et demandèrent, au nom de leurs gouvernemens, la mise en liberté de ces infortunés. Le pacha refusa de donner aucune réponse satisfaisante à cette demande. Il dit que les captifs en question avaient été vendus, distribués ou dispersés dans toutes les parties du territoire de son père, et qu'il serait fort difficile de les rassembler ou de les retrouver. Il ne voulut prendre aucun engagement à ce sujet. Revenant à la question de l'évacuation et des moyens de transport, les amiraux dirent que si Ibrahim ne donnait pas une garantie de sa bonne foi, il pourrait, sous le prétexte des transports, introduire des provisions et mettre son armée à même de conserver encore plus long-tems sa position en Morée. Le pacha répondit à ceci que les escadres alliées auraient la permission d'entrer dans la baie de Navarin en même tems que les transports et de surveiller l'exécution du traité.

» Un des traits qui caractérisent cette conférence nous fait croire qu'Ibrahim sera fidèle à sa parole. Dans la plupart des entrevues qui ont précédé celle-ci, Ibrahim avait coutume d'exclure les officiers de son état-major. Cette fois, ils ont été admis à entendre les stipulations et à en partager la responsabilité. Six de ses officiers, dont l'un, le colonel Selves, est Français, ont assisté à la discussion des articles, et garanti individuellement la loyauté de leur chef. Non-seulement ils déclarèrent concourir aux assurances données, mais ajoutèrent que si le pacha venait à violer ses promesses, ils seraient en droit de lui refuser leurs services; qu'ils étaient heureux de pouvoir sortir d'un pays où ils n'avaient à espérer ni succès ni gloire. Après qu'on eût fait divers autres arrangemens, et réitéré les assurances relatives à l'évacuation de la Morée et à la mise en

liberté des prisonniers grecs, on se sépara sans avoir rien décidé sur la remise des forteresses de la Morée qui sont maintenant occupées en partie par des Turcs étrangers à l'armée d'Ibrahim. Ainsi donc, s'il est permis de croire à la parole solennellement donnée aux amiraux par Ibrahim, confirmée par les principaux officiers de ce dernier, et dont la présence des trois escadres rendrait d'ailleurs la violation difficile, on peut déjà considérer la Morée comme évacuée, sur la seule menace d'une expédition française, et avant qu'un seul soldat de cette expédition se soit embarqué pour la Grèce. »

FRANCE.

Paris, 14 *août*.

L'académie française a, dans sa séance d'hier, décerné pour cette année les prix fondés par M. de Monthyon, en faveur des ouvrages les plus utiles aux progrès des mœurs. Le prix de six mille francs est décerné au *Traité de législation* de M. Charles Comte, l'un des rédacteurs du *Censeur européen*.

Du 16. — On croyait généralement aujourd'hui que la première partie de l'expédition avait dû faire voile de Toulon hier 15; mais le gouvernement en aurait déjà reçu l'avis par le télégraphe, et le journal ministériel du soir n'en parle pas. Les dernières lettres de Marseille, datées du 11, annoncent d'ailleurs que 45 navires frétés par le gouvernement étaient partis pour Toulon depuis deux jours seulement, et qu'une vingtaine d'autres ne pouvaient partir qu'au bout de quatre ou cinq jours, ce qui donne à penser que les préparatifs de l'expédition ne sont pas aussi avancés qu'on l'avait cru.

— On écrit de Toulon, 8 août :

« Les régimens qui doivent faire partie de l'expédition ne sont pas encore arrivés, et un seul transport est entré dans notre rade; cependant il paraît que le départ d'une partie des troupes est fixé au 15 de ce mois. On assure qu'elles formeront deux divisions, dont la seconde ne quittera notre ville que le 20 du courant. »

PAYS-BAS.

Bruxelles, 16 *août*.

S. M., par arrêté du 15 mai dernier, a autorisé l'établissement d'une caisse d'épargne à Malines, sous la garantie de la ville jusqu'à concurrence de six mille florins, en faveur des personnes qui auront déposé des fonds dans ladite caisse.

S. M., par arrêté du 8 de ce mois, a approuvé la déclaration de franchise du port de Saint-Eustache, telle qu'elle avait été déclarée le 28 mars dernier par S. Exc. le commissaire-général pour les possessions des Indes occidentales.

— On apprend qu'il règne, dans la commune de Kessel (Limbourg), une maladie qualifiée de *fièvre nerveuse épidémique*, qui est regardée comme contagieuse. Il y meurt journellement un, deux et jusqu'à trois individus par jour. Le bourgmestre et le notaire de l'endroit y ont succombé.

— Il a été érigé, à Alkmaar (Hollande sept.), une société de la maternité pour secourir les femmes en couche indigentes. Elle est sous la protection spéciale de S. M. le roi, et dirigée par dix mères de famille, sous la surveillance de M. le bourgmestre.

— On a reçu à La Haye, par le navire *Sophia Dorothea*, des nouvelles de Batavia jusqu'au 15 mars : elles contiennent peu de particularités sur les opérations militaires. On s'attendait à une prompte fin aux désordres dans la partie la plus orientale de l'île de Java, par suite de la dernière défaite du chef rebelle Sosro di Logo, grâce à la conduite courageuse du résident Radjakwessie Sommorong Djocjo Negoro. La tranquillité était parfaitement rétablie dans le district de Rembang.

— Le bruit a couru à Berlin que la Prusse avait renouvelé, il y a trois semaines, sa déclaration de prendre l'offensive dans le cas où la guerre russe serait menacée d'entraves de quelque côté qu'elles vinssent.

— M. Ronse, de Turhout, ancien élève de l'université de Gand, envoyé à l'université de Bonn avec un subside de mille florins, y a reçu le 3 de ce mois une médaille d'or. Nous formons le vœu que chacun des élèves du collége philosophique, envoyés dans la même université, s'y fasse remarquer sous d'aussi honorables rapports, tout en regrettant que nos jeunes Belges en soient réduits à aller, aux frais de l'état, puiser à l'étranger une instruction qu'on devrait pouvoir leur donner dans leur patrie. (*Courrier des Pays-Bas.*)

— On mande de Francfort que, lors de la prochaine réunion en cette ville des chefs de la famille Rothschild, plusieurs banquiers de Vienne et d'Amsterdam s'y rendront aussi. Cette circonstance contribue beaucoup à appuyer les bruits qui, depuis quelque tems, circulent sur cette place, et d'après lesquels il doit s'y rassembler un congrès de financiers, dans le but de délibérer sur l'opportunité d'une grande opération financière projetée par une des premières puissances du continent (l'Autriche), et ayant pour objet d'effectuer une réduction dans les intérêts de sa dette publique.

Du 17. — On ignorait encore, il y a quelques années, ce qu'était devenu l'original du fameux traité conclu entre les états généraux et don Juan d'Autriche et connu dans l'histoire sous le nom d'*Edit perpétuel*. Le hasard fit découvrir que cette pièce intéressante se trouvait depuis un tems considérable dans l'honorable famille de Calkoen, à Utrecht. Madame van Westrenen, veuve de M. van Beeck Calkoen, a fait hommage de ce document historique à S. M. le roi, qui l'a fait réunir aux autres diplômes importans qui se trouvent dans les archives de l'état.

Du 18. — Le jeune Artot, notre concitoyen, vient de remporter le premier prix d'exécution sur le violon au conservatoire royal de Paris.

— Après des contrariétés sans nombre qu'on ne peut qu'attribuer au mauvais temps, et qui ont fait le plus grand tort aux intérêts de M^lle^ Garnerin, cette intrépide aéronaute a réussi enfin hier à exécuter l'expérience annoncée depuis si long-temps. Toutes les dispositions avaient été prises dès le matin, de sorte qu'à 6 heures 10 minutes, elle s'est élevée majestueusement, traversant le boulevard au-dessus de la porte de Louvain, dans la direction du nord-est. Trois minutes environ après son départ, et à une hauteur qu'on peut évaluer à 1200 aunes (mètres), elle a opéré sa séparation du ballon, et après une chute perpendiculaire et rapide de 40 à 50 pieds, le parachute s'est déployé, et la voyageuse est descendue lentement et sans aucun accident sur le territoire de la commune de Schaerbeek, près la campagne de M. de Roest d'Alkemade, dans un champ d'avoine, entre la grande et la petite route du bois; elle cria, dit-on, de se garer à un homme qui ne s'attendait pas à cette descente du ciel. La descente a duré 2 minutes 10 secondes. Le ballon a continué de s'élever, et au bout de quelques secondes, a disparu dans les nuages; il est allé tomber à Dieghem, à deux lieues de la ville. Des boîtes avaient annoncé le départ; elles ont également annoncé le retour au bout de trois quarts d'heure.

Gand, 16 *août*.

On apprend de Bruges que les deux frères de M. Jacquemyns, membre de la commission médicale provinciale et de plusieurs sociétés savantes, viennent de remporter, à l'université de Liége, l'aîné des deux, le prix en médecine, et le cadet le prix en chimie; ces deux frères, natifs de Verrebroek, près de Saint-Nicolas, vont donc nous offrir pour la première fois depuis l'établissement de nos universités belges, le beau et touchant spectacle de deux frères recevant chacun, le même jour, une médaille d'or.

Liége, 18 *août*.

Une meunière de cette ville comparaissait dernièrement devant notre tribunal correctionnel, comme prévenue de diverses contraventions à la loi sur la mouture. En voici deux qui nous semblent dignes d'être rapportées. — Deux employés entrant au moulin demandent à un des garçons meuniers le nom du propriétaire de deux sacs qu'ils montrent du doigt. — C'est M. D***, répond l'ouvrier. Les employés continuent à visiter le moulin; ils étaient loin d'avoir achevé toutes les vérifications, quand l'ouvrier se souvint qu'il s'était trompé sur le nom du propriétaire des deux sacs, et en avertit les employés. Il est trop tard, dit l'un d'eux : vous devez, d'après la loi, nous *indiquer exactement* le nom des propriétaires de tous les sacs qui sont au moulin. — Mais l'erreur est involontaire et ne pouvait que me nuire, sans aucun profit; il n'y a pas d'ailleurs une demi-minute... — N'importe, procès-verbal; et où sont les documens? — L'ouvrier qui était en ce moment chargé d'un sac qu'il allait verser sur la trémie, leur indique de l'œil un tiroir ouvert en disant : « Les documens sont dans ce tiroir, là où vous savez qu'ils se trouvent toujours. — Donne-les nous toi-même, tu es bien fait pour nous servir, dit un des employés. L'ouvrier crut pouvoir aller sans inconvénient verser son sac et revint ensuite donner les billets qui furent trouvés exacts; mais les employés virent encore dans ce défaut d'empressement à les servir un nouveau refus d'exercice et verbalisèrent en conséquence.

Il est inutile d'ajouter que le tribunal ne trouva aucune contravention dans ces faits, et qu'il acquitta la meunière de cette double prévention. Voilà pourtant les poursuites que l'administration supérieure autorise.

Cette même affaire a signalé l'existence d'un autre abus que l'on assure n'être pas rare. Le défenseur de la prévenue, Me Van Hulst, ayant ouï dire qu'aucun des deux employés verbalisant n'avait rédigé ni écrit le procès-verbal, et s'étant aperçu que les signatures annonçaient des mains fort peu exercées, demanda aux employés s'ils savaient lire et voulut en faire l'essai devant le tribunal même. Le premier répondit avec hauteur qu'il savait lire; mais qu'il ne le ferait pas sur l'invitation de l'avocat. Le président du tribunal ayant ordonné cette épreuve, l'employé s'en tira passablement; mais il convint qu'il n'avait ni rédigé ni écrit lui-même son procès-verbal. Quand vint le tour du second signataire, ne voulant pas s'exposer au même essai, il convint franchement qu'il ne savait *ni lire ni écrire*. Et leurs procès-verbaux font foi jusqu'à *preuve* contraire, et les meuniers peuvent être ruinés par d'énormes amendes, sur de semblables rapports, si le hasard n'a amené dans leur moulin, au moment de la visite, quelques étrangers capables de rectifier en justice les erreurs ou les mensonges que de pareils employés peuvent signer sans le savoir!

(*Mathieu Laensbergh.*)

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Luxembourg, 20 *août*.

Dimanche dernier, il a été célébré un *Te Deum* dans l'église St. Pierre, à l'occasion de l'heureuse délivrance de S. A. R. la princesse Fréderic des Pays-Bas. Les autorités civiles et militaires ont assisté à cette solennité.

— Dimanche prochain, jour anniversaire de la naissance de Sa Majesté, il sera chanté, dans la même église, un *Te Deum* à grand orchestre, dont la musique a été composée par M. le professeur Cornély.

— Sur toute la ligne de la Moselle, les vignes sont dans un état si florissant, l'abondance et la beauté des raisins sont tels que les vignerons en sont effrayés; voici pourquoi: Le vin sera, selon toute probabilité, d'une qualité médiocre, par conséquent à bas prix; mais la quantité sera très-grande, et néanmoins les propriétaires devront acquitter les droits d'accises comme pour les produits des meilleures années. Au paiement de ces droits, si l'on ajoute les frais de culture, ceux de la récolte, des futailles, et généralement toutes les dépenses jusqu'au déchet résultant du premier soutirage, on trouvera que le produit aura absorbé les 3/4 de sa valeur intrinsèque. Alors seulement le vigneron sera au point d'espérer le remboursement de ses avances; mais cet espoir est nécessairement subordonné à la promptitude et à la facilité du placement; et comme la qualité sera médiocre, ce placement n'est rien moins que certain; dès-lors, la grande abondance qui aura exigé des frais énormes en contributions et frais de récolte, sera pour le vigneron une véritable cause de gêne. On doit vivement désirer que le gouvernement prenne cet état de choses en considération, et suspende le moment de l'exigibilité des droits jusqu'à ce que les propriétaires aient placé leurs produits.

— Le 18 de ce mois, la commission d'agriculture du Grand-Duché s'est rendue à Mersch pour y faire l'acquisition de 80 béliers mérinos, destinés à être gratuitement distribués entre les principaux propriétaires de bêtes à laine, dans le Grand-Duché. Ces béliers ont été choisis dans les troupeaux de MM. Thorn et Berger. On a admiré la force de ces animaux, la finesse et la beauté de leur toison, et l'on s'accorde à regarder le partage qui va en être fait, comme une mesure éminemment libérale et d'une influence très-favorable pour l'agriculture.

— M. Bailly, de Bruxelles, a établi depuis quelques mois, à Ehnen (distr. de Luxembourg), un attelier, dans lequel il met en œuvre les blocs de gypse tirés des carrières de Mutfort. Cette pierre, sous la main d'un artiste aussi habile que M. Bailly, acquiert le poli du plus beau marbre. Les veines en sont extrêmement pures et variées; elles offrent souvent dix à douze nuances de couleurs différentes sur une surface d'un pied carré. Des vases de la hauteur de près de trois aunes, sur piédestal, sont à l'ouvrage. Des balustres, destinés à un escalier du palais des états-généraux, ont été envoyés à Bruxelles. Des travaux plus considérables sont projettés, et tout annonce que les produits de nos carrières de gypse embelliront bientôt aussi les palais de nos princes, et seront généralement demandés partout où l'on voudra avoir des objets d'ornement d'une solidité qui ne le cède pas au marbre, ayant la beauté de ses nuances, le poli le plus pur et l'avantage d'être employé à un prix beaucoup inférieur à celui du marbre.

— Le bureau permanent du sieur Michaux, vérificateur des poids et mesures, établi à St.-Hubert, vient d'être transféré à Marche, en vertu d'une ordonnance des états députés.

— La commission médicale du Grand-Duché ouvrira sa 3me assemblée ordinaire de 1828, jeudi 11 septembre prochain.

— Il sera distribué aux foires de Luxembourg, du 1er septembre prochain, et de Bastogne, du 1er octobre suivant, les primes d'encouragement ci-après, en faveur des meilleurs chevaux, nés et élevés dans le Grand-Duché, âgés de trois ans au moins, et qui n'en ont pas encore remporté; savoir:

A Luxembourg: Une de 60, une de 45 et deux de 40 florins, pour les quatre plus beaux étalons;

Une de 40, deux de 30 et deux de 20 fl., pour les cinq plus belles jumens.

A Bastogne: Une de 60, une de 45 et deux de 40 florins, pour les quatre plus beaux étalons;

Une de 40, deux de 30 et deux de 20 fl., pour les cinq plus belles jumens.

Tout cheval présenté au concours ne pourra y être admis que sur la production du certificat prescrit par l'art. 3 de l'ordonnance de la députation des états, du 8 août 1826. Les dispositions de cette ordonnance sont applicables aux distributions de primes dont mention ci-dessus.

— Nous donnons ci-après les noms des citoyens qui ont été nommés à des grades inférieurs dans la garde communale.

Adjudant-sous-officier: M. Brincour, Louis-Otton.

1re Compagnie. *Sergent-major*: Schaak, Nic. — *Fourrier*: Jouck, Jean-Paul. — *Sergens*: 1. Iker, Franç.-Jos. 2. Conter, Jean. 3. Kæmpff, Pierre. 4. Breitbach, Franç. — *Caporaux*: 1. Brück, Pierre-André. 2. Wittenauer, Charl. 3. Becker, Jean-Pierre. 4. Krips, Nicolas. 5. Reuter, Jean-Franç. 6. Rinck, Mel. 7. Kellermann, Philippe. 8. Maréchal, François.

2mo Compagnie. *Sergent major*: Deheck, Pre. — *Fourrier*: Hubert, Jean-Hubert. — *Sergens*: 1. Muth, Franç. 2. Leclerc, Jos.-Franç. 3. Penny, Jean-Nicolas. 4. De la Chapelle, Henri-Ambroise. — *Caporaux*: 1. Ruppert, Jacq. 2. Dudion, Jean-Bapt. 3. Hippert, Napoléon. 4. Lahaye, Henri. 5. Prim, Jean-Bapt. 6. Weber, Jacq. 7. Mersch, Jean-Bapt. 8. Printz, Jean.

— Le public s'est porté, avec affluence, au local où étaient exposés les travaux des élèves de l'école de dessin et d'architecture de la ville. On a paru distinguer plusieurs ouvrages qui décèlent de grandes dispositions; de ce nombre sont particulièrement le vase d'après l'antique qui avait été proposé comme sujet de concours pour les deux médailles accordées par le gouvernement et dont l'exécution fait honneur aux jeunes A. Rosbach, de Luxembourg, et F. Eydt, de la Polfermühl. Les dessins d'architecture présentés par M. Dunesme et P. Deutch ont également attiré l'attention des amateurs. Les élèves ont fait, dans ce genre, des progrès satisfaisans, et il faut s'en féliciter d'autant plus que l'étude des principes d'architecture avait été jusqu'à présent totalement négligée. Le professeur M. Fresez avait embelli l'exposition de plusieurs portraits peints à l'huile et qui, au mérite d'une ressemblance dont tout le monde a pu être juge, joignent celui d'une exécution hardie et soignée.

ADMINISTRATION DE LA VILLE DE LUXEMBOURG.

PROGRAMME

Pour la fête anniversaire de la naissance de Sa Majesté le Roi des Pays-Bas, qui sera célébrée le 24 *août* 1828, *à Luxembourg.*

Luxembourg, le 14 août 1828.

Art. 1er. Cette fête sera annoncée, le samedi 23 de ce mois, à six heures du soir, au son des cloches de toutes les églises.

2. Il y aura, le même jour, à la même heure, musique à grand orchestre sur la place Guillaume.

3. Le jour de la fête, à six heures du matin, l'annonce en sera faite de la manière indiquée aux deux articles précédens.

4. A onze heures moins un quart du matin, toutes les autorités constituées et les fonctionnaires publics se réuniront à l'hôtel du gouvernement, pour se rendre en cortége à l'église paroissiale de Saint-Pierre, où il sera chanté un *Te Deum* avec accompagnement de grand orchestre.

5. Il y aura tir à l'arquebuse et prix pour les vainqueurs.

6. Il sera établi, sur le champ de foire, au Limpersberg, un

(N°. 67.) (1828.)

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

Du MERCREDI, 20 *Août* 1828.

GRECE.

Syra, 14 *juillet.*

On a reçu ici la nouvelle que la démission depuis longtemps offerte par le colonel Fabvier avait eté acceptée le 4 de ce mois par le président Capo-d'Istrias, et que le colonel s'était ensuite rendu à Milo, où il comptait trouver une occasion pour s'embarquer et retourner en France.

RUSSIE.

Odessa, 26 *juillet.*

Notre gazette contient aujourd'hui, mais seulement en russe, le rapport ci-dessous du comte Paskéwitsch, en date du 23 juin, sur la prise de la forteresse de Kars.

« Le drapeau russe flotte sur les remparts de Kars, qui a été pris d'assaut aujourd'hui, à huit heures du matin. L'ennemi avait élevé un camp retranché sur une hauteur qui domine la ville au sud-ouest. Pour pouvoir continuer les travaux du siége, il fallait se rendre maître de cette position. Nos braves troupes en chassèrent l'ennemi à la baïonnette, quoiqu'il fût supérieur en nombre et qu'il se defendît en désespéré. En le poursuivant, elles pénétrèrent dans les faubourgs et dans la forteresse, après avoir emporté d'assaut son triple rempart. Une partie de la garnison s'enfuit dans la citadelle qui est très-forte. Mais découragée par notre victoire, cette garnison, composée de 3000 hommes, s'est rendue. L'on avait fait en outre pendant l'assaut 2,250 prisonniers. Dans ce nombre se trouve Mehmet-Janin, pacha a deux queues, Veli Aga, commandant la cavalerie et plusieurs autres officiers.

» L'assaut a duré trois heures; le camp retranché et les faubourgs sont couverts de cadavres ennemis; la perte des Turcs en tués et en blessés est en tout de 2000 hommes. De la cavalerie ennemie qui faisait partie de la garnison, 3000 hommes se sont fait jour à travers nos colonnes de cavalerie et se sont sauvés dans les montagnes. Toute la garnison consistait en 11,000 hommes. De notre côté, nous avons eu un officier et 33 sous-officiers et soldats tués; un officier d'état-major, 13 officiers et 216 soldats blessés. On a pris dans la forteresse et les batteries 151 canons et mortiers, et conquis 33 drapeaux; une quantité considérable de munitions, différentes espèces d'armes à feu et un grand magasin de farine sont tombés entre nos mains.

» Par sa position, Kars est une des forteresses les plus importantes de la Turquie d'Asie. Trois murs épais, flanqués de tours semblables à des bastions, entourent la ville et une partie des faubourgs, et sont sous la protection d'une citadelle qui est bâtie sur un rocher élevé d'une montagne fortifiée et nommée Kasadag; 151 bouches à feu défendaient cette forteresse de tous les côtés. Le terrain est extrêmement pierreux, et n'opposait pas moins d'obstacles aux travaux du siége que sa nombreuse garnison. »

ITALIE.

Trieste, 5 *août.*

Un capitaine de navire, arrivant en 22 jours de Maïna, confirme la nouvelle que les six mille Albanais qui se trouvaient à l'armée d'Ibrahim-Pacha, l'avaient quitté, sous la conduite de leurs chefs, et, franchissant le passage des Thermopyles, retournaient dans leur pays. Ibrahim a envoyé dix mille Arabes à leur poursuite; mais ceux-ci ont perdu 300 des leurs, dans différens petits combats, et sont revenus sans avoir rien pu effectuer d'important.

Des petites barques ioniennes apportaient toujours furtivement des vivres à l'armée d'Ibrahim, quoique plusieurs de ces navires eussent déjà été capturés par les Grecs et conduits à Egine. On n'avait aucune nouvelle à Maïna de l'évacuation de la Morée. Des vaisseaux de guerre européens croisaient devant Modon et Navarin.

ANGLETERRE.

Londres, 11 *août.*

On lit dans le *Times* :

« Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs les faits suivans que nous tenons de bonne source et qui décideront, selon nous du destin de la Grèce. A l'arrivée du brick de guerre anglais le *Rifleman*, venant d'Egypte avec des dépêches du pacha pour son fils Ibrahim et pour l'amiral anglais, les commandans des trois escadres alliées, savoir le commodore Campbell (en l'absence de l'amiral Codrington, rappelé), l'amiral comte Heyden et l'amiral de Rigny, eurent une conférence avec Ibrahim à Modon, le 6 du mois dernier, jour anniversaire du traité de Londres. Le trois premiers agissant de concert demandèrent à savoir du chef égyptien de quelle nature était la réponse de son père, et si ses nouvelles instructions embrassaient l'évacuation immédiate de la Morée. Ibrahim répondit affirmativement et dit que les ordres du pacha étaient formels à cet égard. Il ajouta : « Je suis prêt à partir avec toutes » mes forces, et n'attends pour cela que des moyens de trans» port. » Les amiraux lui déclarèrent alors qu'ils avaient reçu de leurs gouvernemens respectifs l'ordre d'empêcher qu'il emmenât avec lui des Grecs comme esclaves, et demandèrent qu'avant son départ il donnât la liberté à tous ses captifs. Ibrahim consentit de très-bonne grâce à cette condition et promit qu'il n'embarquerait pas un seul prisonnier grec. Les officiers chrétiens parlèrent alors du grand nombre d'esclaves grecs qui avaient déjà été transportés en Egypte, et demandèrent, au nom de leurs gouvernemens, la mise en liberté de ces infortunés. Le pacha refusa de donner aucune réponse satisfaisante à cette demande. Il dit que les captifs en question avaient été vendus, distribués ou dispersés dans toutes les parties du territoire de son père, et qu'il serait fort difficile de les rassembler ou de les retrouver. Il ne voulut prendre aucun engagement à ce sujet. Revenant à la question de l'évacuation et des moyens de transport, les amiraux dirent que si Ibrahim ne donnait pas une garantie de sa bonne foi, il pourrait, sous le prétexte des transports, introduire des provisions et mettre son armée à même de conserver encore plus long-tems sa position en Morée. Le pacha répondit à ceci que les escadres alliées auraient la permission d'entrer dans la baie de Navarin en même tems que les transports et de surveiller l'exécution du traité.

» Un des traits qui caractérisent cette conférence nous fait croire qu'Ibrahim sera fidèle à sa parole. Dans la plupart des entrevues qui ont précédé celle-ci, Ibrahim avait coutume d'exclure les officiers de son état-major. Cette fois, ils ont été admis à entendre les stipulations et à en partager la responsabilité. Six de ses officiers, dont l'un, le colonel Selves, est Français, ont assisté à la discussion des articles, et garanti individuellement la loyauté de leur chef. Non-seulement ils déclarèrent concourir aux assurances données, mais ajoutèrent que si le pacha venait à violer ses promesses, ils seraient en droit de lui refuser leurs services; qu'ils étaient heureux de pouvoir sortir d'un pays où ils n'avaient à espérer ni succès ni gloire. Après qu'on eût fait divers autres arrangemens, et réitéré les assurances relatives à l'évacuation de la Morée et à la mise en